



DIRECTION DE L'INTÉRIEUR ET DE LA JUSTICE
Office du registre du commerce du canton de Berne

Poststrasse 25
3071 Ostermundigen
+41 31 633 43 60
hrabe@be.ch
www.hrabe.ch

Société en nom collectif ou société en commandite: dissolution et continuation sous la forme d'une entreprise individuelle

Raison de commerce (conformément à l'inscription au registre du commerce)

Siège (commune politique)

Numéro IDE

CHE-

1. Dissolution de la société en nom collectif ou en commandite et continuation sous la forme d'une entreprise individuelle

La société est dissoute par suite de la sortie de l'associé/e suivant/e et son inscription doit être radiée du registre du commerce:

L'associé/e suivant/e continue les affaires, conformément à l'article 579 CO, en tant que titulaire d'une entreprise individuelle avec signature individuelle:

Prénom, nom de l'associé/e quittant la société

Prénom, nom de l'associé/e continuant les affaires

2. Nouvelle raison de commerce¹

3. Nouveau siège (commune politique)

¹ Les entreprises individuelles peuvent, sous réserve des dispositions générales applicables, former librement leur raison de commerce. Celle-ci doit contenir le nom de famille du ou de la titulaire.

4. Nouveau domicile¹

Locaux propres:

Adresse de domiciliation (c/o):

5. Autre nouvelle adresse²

6. Radiation de l'adresse suivante

7. Nouveau but

¹ L'adresse (rue, numéro, NPA et localité) à inscrire doit être située dans la commune où la société a son siège et où il est possible de la joindre. Si la société ne dispose pas de locaux (propriété, location, sous-location ou fermage) dans la commune où elle a son siège, elle peut établir son domicile chez un tiers (= «adresse de domiciliation»). Dans ce cas, elle doit fournir l'accord du ou de la domiciliataire.

² Une autre adresse peut être fournie en plus de l'adresse de domicile. Elle ne doit pas forcément se situer dans la commune où la société a son siège. Une adresse de case postale est admise.

8. Inscription de nouvelles personnes ou changements concernant les personnes inscrites

Nouvelle inscription

Modification

Nom de famille¹

Prénom(s)²

Prénom usuel, diminutif ou nom(s) d'artiste³

Sexe / titres universitaires⁴

m	f	Dr	Prof.
---	---	----	-------

Lieu d'origine ou nationalité⁵

Domicile

Fonction⁶

Droit de signature⁷

Nouvelle inscription

Modification

Nom de famille¹

Prénom(s)²

Prénom usuel, diminutif ou nom(s) d'artiste³

Sexe / titres universitaires⁴

m	f	Dr	Prof.
---	---	----	-------

Lieu d'origine ou nationalité⁵

Domicile

Fonction⁶

Droit de signature⁷

¹ Le nom de famille à inscrire est celui qui figure sur la pièce d'identité officielle de la personne.

² Si la personne porte plusieurs prénoms, seul(s) celui ou ceux devant être publié(s) doit ou doivent être fourni(s).

³ L'indication est facultative et ne doit donc être fournie que dans le cas où un éventuel prénom usuel, diminutif ou nom d'artiste doit être publié.

⁴ Les titres universitaires doivent s'accompagner d'une attestation (p. ex. légalisation ou copie du diplôme universitaire).

⁵ Inscrire le lieu d'origine pour les citoyens suisses et la nationalité pour les ressortissants étrangers.

⁶ A indiquer obligatoirement pour les associés et associées; dans les autres cas, il est possible d'inscrire «sans fonction».

⁷ Des signatures individuelles ou collectives ainsi que des procurations individuelles ou collectives sont possibles.

9. Radiation des personnes inscrites

Nom de famille

Prénom usuel, diminutif ou nom(s) d'artiste

Lieu d'origine ou nationalité

Fonction

Prénom(s)

Sexe / titres universitaires

m	f	Dr	Prof.
---	---	----	-------

Domicile

Droit de signature

Nom de famille

Prénom usuel, diminutif ou nom(s) d'artiste

Lieu d'origine ou nationalité

Fonction

Prénom(s)

Sexe / titres universitaires

m	f	Dr	Prof.
---	---	----	-------

Domicile

Droit de signature

Nom de famille

Prénom usuel, diminutif ou nom(s) d'artiste

Lieu d'origine ou nationalité

Fonction

Prénom

Sexe / titres universitaires

m	f	Dr	Prof.
---	---	----	-------

Domicile

Droit de signature

10. Pièces justificatives remises

1. Réquisition d'inscription	5.
2.	6.
3.	7.
4.	8.

11. Commandes d'extraits du registre du commerce (facultatif)

Extrait du registre du commerce après la publication dans la FOSC (40 fr.)	Nombre:
Extrait du registre du commerce avant la publication dans la FOSC (120 fr.)	Nombre:

12. Signature(s) de tous les associés et associées

Signature:

Signature:

Nom / prénom (en caractères d'imprimerie)

Nom / prénom (en caractères d'imprimerie)

13. Signature de la ou des nouvelle(s) personne(s) disposant du droit de signature

Signature:

Signature:

Nom / prénom (en caractères d'imprimerie)

Nom / prénom (en caractères d'imprimerie)

14. Légalisation officielle des signatures figurant sous le chiffre 13

Les signatures précédentes doivent être apposées personnellement auprès de l'Office du registre du commerce, sur présentation d'un passeport, d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour suisse valables (art. 21, al. 1, lit. a ORC). Si la signature est déposée comme pièce justificative, sur papier, elle doit être légalisée par un officier public (art. 21, al. 1, lit. b, ch. 1 ORC). Les législations auxquelles il a été procédé à l'étranger seront munies d'une surlégalisation ou d'une apostille.

Coordonnées

La présente feuille ne constitue pas une pièce justificative pour l'inscription au registre du commerce. Veuillez la remettre (non imprimée ou remplie en recto verso) afin que les indications ne soient pas soumises à la publicité du registre du commerce.

Adresse postale de livraison

Adresse électronique de livraison

Adresse de facturation des émoluments

**Coordinnées de la personne à contacter
(questions, etc.)**